



Montréal, le 24 mars 2010

Monsieur Claude Dauphin  
Président  
Commission de la présidence du conseil  
Division des élections et du soutien à la commission  
Direction du greffe  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Objet : Appel d'idées portant sur le rôle et les responsabilités  
des commissions**

Monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons reçu votre invitation à participer à cet appel d'idées public.

Comme vous le savez, nous avons collaboré, par le passé, à l'organisation et à la tenue de consultations publiques avec trois commissions permanentes (Commission de la sécurité publique sur le sentiment de sécurité des jeunes; Commission de la présidence du conseil sur l'engagement démocratique et l'implication citoyenne des jeunes Montréalais et Montréalaises; Commission sur les services aux citoyens concernant le sentiment d'appartenance des jeunes Montréalais à leur ville).

Nous sommes également intervenus en 2006, à la Commission sur les services aux citoyens au sujet de l'implantation du réseau virtuel intégré e-cité/311, de même qu'à la Commission sur les finances, les services administratifs et le capital humain quant au programme d'accès à l'égalité à l'emploi. Enfin, nous présentons annuellement nos principales réalisations à la Commission sur le budget.

Ces participations nous ont permis de développer une assez bonne expérience du rôle et du travail des commissions permanentes. Tout au long de ces collaborations, nous avons apprécié le travail des membres des commissions. Nous avons senti un réel intérêt à connaître le point de vue des citoyens sur les questions qui les touchent. À cet égard, nous ne pouvons qu'encourager la tenue de commissions itinérantes dans des lieux publics. Cette manière de fonctionner permet de rejoindre plus facilement les citoyens en général et les jeunes en particulier et de les intéresser aux enjeux de développement de leur ville.

Concernant le choix des sujets, il nous semble que les membres des commissions cherchent réellement des sujets qui interpellent les citoyens et qu'ils se laissent influencer par la vie municipale. Les membres des commissions cherchent également à développer des collaborations avec d'autres instances municipales, dont le Conseil jeunesse de Montréal, pour déterminer les sujets à l'étude, ce que nous encourageons. Par cette collaboration avec les commissions permanentes, le contenu de nos avis a pu être bonifié et nos recommandations ont été influencées par le point de vue des citoyens.

Par contre, tout en louant cet exercice démocratique de consultation, nous ne pouvons que nous interroger sur le manque de suivi ou le manque de considération à l'égard des recommandations soumises par les commissions publiques. La tenue d'une commission demande l'implication de plusieurs élus, partenaires et citoyens et les intervenants qui souhaitent y prendre la parole doivent bien s'y préparer.

Nous pourrions alors croire que, compte tenu de cet exercice de mobilisation et de ce désir de recueillir le point de vue des citoyens, les recommandations soumises par les élus de ces commissions bipartisanes reçoivent une bonne écoute et peuvent influencer les actions et les décisions du Conseil municipal. Il ne semble pas que cela soit le cas et trop souvent nous avons l'impression que les recommandations des commissions permanentes sont, oui bien sûr écoutées, mais également mises de côté ou oubliées.

Peut-être faudrait-il dresser un portrait des diverses recommandations reçues par les commissions au cours des ans et évaluer celles qui ont débouché sur une mise en action concrète pour invalider cette perception. Nous aimerions également que soit développé un mécanisme formel de suivi des recommandations déposées au Conseil municipal et qu'un rapport faisant état des avancées de celles-ci soit transmis aux partenaires.

Tout comme les autres instances de la Ville, le Conseil jeunesse de Montréal doit, dans le cadre de l'étude annuelle des prévisions budgétaires, présenter un bilan de ses activités, à la Commission sur le budget. En 2007 et 2008, notre présidente avait eu l'occasion de présenter verbalement ce rapport, d'échanger avec les membres de la Commission et de répondre à leurs questions. Cette année, le CjM a aussi rédigé son document de présentation qui était déposé à la Commission du budget. Cependant, la présentation du CjM a été incorporée à celle des activités régulières du service des Affaires corporatives et a été effectuée par Me Line Charest, directrice principale par intérim de ce service.

Nous avons été peinés de cette situation, que nous espérons exceptionnelle. Nous avons travaillé avec ardeur tout au long de l'année pour réaliser nos activités et malgré l'invitation à être présent, nous n'avons pu intervenir sur ce dossier et n'avons eu aucun espace d'échange avec les élus quant à nos réalisations et perspectives. Pour améliorer l'exercice démocratique, nous considérons donc important que les personnes invitées à participer à ces consultations publiques, aient une réelle possibilité d'échanger avec les membres des commissions.

Je vous remercie de cette invitation à réfléchir au rôle des commissions permanentes. Par cette démarche et les idées qui en découleront, nous croyons sincèrement que le Conseil municipal trouvera des moyens concrets d'améliorer l'implication citoyenne et qu'il sera en mesure d'améliorer le processus démocratique de notre ville.

Veillez recevoir, monsieur Dauphin, mes salutations les plus cordiales.

Jonathan Lesage  
Président

MC/mc